

## L'INFORMATIQUE APPLIQUEE A L'OEUVRE DE SUAREZ

Des éditions savantes renouvellent actuellement la connaissance et l'expression des oeuvres de Suárez. La série des «*juridica*» entreprises dans le «*Corpus hispanorum de pace*» en est un exemple. On peut donc commencer à s'interroger sur une entrée dans l'ère informatique des oeuvres de Suárez, ainsi rajeunies. Certes le corpus d'ensemble est effrayant et les inédits restent nombreux, comme en témoignent les appareils critiques et appendices qui révèlent l'état génétique des écrits suaréziens. Mais, compte tenu des nombreux travaux entrepris dans ce domaine informatique, devenus amplement opérationnels et féconds (nous citons en fin d'article une bibliographie sommaire de nos travaux récents à ce sujet), que pourrait-on obtenir pour «*armer*» les volumes ainsi constitués?

### *Code de saisie des données.*

Il faudra d'abord procéder à une analyse la plus serrée possible en vue d'établir la programmation de l'opération informatique. Que veut-on recueillir exactement quand on constitue un fichier automatique du lexique de Suárez?

Soit l'exemple d'une ligne tirée au hasard de l'édition du CHP, *De Legibus*, IV, p. 16, ligne 21: «Navarrus etiam (*cons. 2, Qui filii sicut legitimi, num. 8*) dicit».

1°. Tous les «mots», série de lettres entre deux blancs, qui figurent dans cette ligne doivent être recueillis et classés. Pour ce faire, il doivent tous être accompagnés de ce que j'appellerai d'abord un *codage général*. Ce codage général doit permettre, pour chaque forme lexicale, de l'identifier en rappelant: l'auteur, l'ouvrage, le tome, la page, la ligne. C'est dire qu'il faut prévoir d'abord un sigle général pour l'auteur: une lettre y suffit: S. Ensuite, il faut établir une liste des ouvrages que l'on dépouillera informatiquement pour savoir auquel on réfère. Ici, par exemple, il faut connaître la collection: C y suffit; mais il faut aussitôt mentionner le tome, soit 14 dans la collection du *Corpus*. La page nous est indiquée, ainsi que la ligne, du moins pour le texte latin. Car il faudra au préalable choisir la langue de référence: mais il est peu recommandé de partir d'une langue de traduction. Pour que ces opérations aient un sens, il faut conserver la langue originelle, de manière à pouvoir en comparer les résultats à tous ceux que l'on connaît dans cette même langue.